

le 31/01/23

Bonsoir à toutes et à tous,

Aujourd'hui se tenaient les très attendues négociations nationales sur les salaires.

Comme nous vous l'avions indiqué aucune révision de la prime de 1200 euros.

Les discussions n'ont porté que sur la hausse des salaires prévues pour 2023. Dans ce contexte inflationniste les 3 syndicats se soient entendus sur une proposition commune à savoir 5,2% avec un plancher annuel de 1500 afin de protéger les bas salaires.

De son côté la FNCA commençait sa proposition avec 3 % sans plancher en intégrant la prime dans les calculs.

Après de nombreuses avancées des syndicats la direction n'a pas évolué et a péniblement proposé en dernier recours 3,5 % avec un plancher de 1100 euros (sous condition de signatures des 3 syndicats).

Voilà le niveau maximum de reconnaissance qu'accorde le crédit agricole à ses salariés.

Les syndicats après consultation de leur base donneront réponse à la direction jeudi.

Pour rappel la direction du Crédit Agricole atlantique Vendée nous avait indiqué faire pression auprès du national pour obtenir un bon accord. Nous sommes curieux de connaître le mandat donné à la FNCA.

D'autres infos plus complètes vont suivre.

Vos élus SUD.

